

Production de céréales

Les aliments distribués aux volailles sont soit issus de l'exploitation, soit fournis par des fabricants d'aliments agréés...



Accoupage

Les accoupeurs livrent des poussins aux éleveurs.



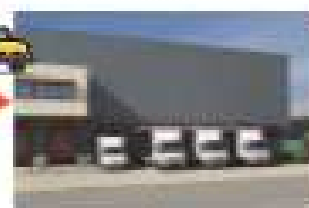
Élevage

Les modes de production et les exigences réglementaires en France garantissent un haut niveau de qualité sanitaire pour le consommateur.



Abattage et transformation

Les abattoirs de volaille sont agréés par les services vétérinaires officiels.



Circuits de distribution

La distribution est le maillon final de la chaîne agroalimentaire. Il s'agit d'un secteur important et complexe, qui permet d'acheminer les produits vers les supermarchés, les boucheries et les volaillers, les restaurants, les cantines...



Transport routier par camion

La filière avicole.

	ÉLEVAGE INTENSIF	ÉLEVAGE PLEIN AIR (LABEL ROUGE)	ÉLEVAGE BIOLOGIQUE
ESPÈCE	Dinde à pattes blanches, espèce à croissance rapide, utilisée pour la découpe.	Dinde noire, espèce à croissance lente, utilisée pour la découpe ou vendue entière à rôtir.	Dinde noire, espèce à croissance lente, vendue entière.
POIDS MAXIMAL	15 kg	3 à 5 kg	3 à 5 kg
BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE	Bâtiments ventilés et éclairés de manière artificielle, pouvant contenir 10 000 oiseaux.	Bâtiments clairs à lumière naturelle et de petite taille, pouvant contenir 2 500 oiseaux. Les animaux ont accès à un parcours herbeux et arboré en journée.	Bâtiments clairs à lumière naturelle et de petite taille. Les animaux ont accès à un parcours herbeux et arboré en journée.
ALIMENTATION	Aliments industriels + antibiotiques	Au moins 75 % de céréales souvent produites sur l'exploitation. Antibiotiques pour la santé si nécessaire.	Aliments issus de l'agriculture biologique. Pas d'antibiotiques.
ABATTAGE	Les dindes femelles sont abattues à 91 jours et les mâles à 105 jours.	Les dindes ne peuvent être abattues qu'après 98 jours et les mâles à 126 jours. La distance entre l'élevage et l'abattoir doit être inférieure à 100 km et ne pas excéder 3 h de transport.	Les dindes ne peuvent être abattues qu'après 100 jours. La distance entre l'élevage et l'abattoir doit être inférieure à 100 km et ne pas excéder 3 h de transport.

Les différents types d'élevage de dindes.